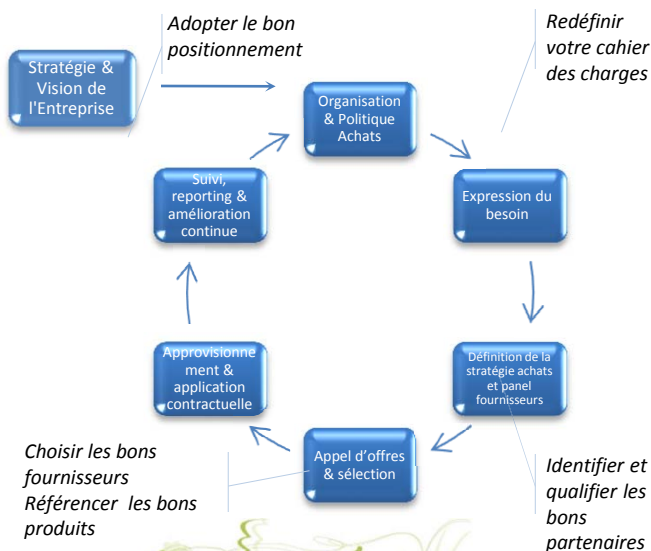


Historique...

- 1999 :** **Pacte mondial**, lancé par l'ONU ; les entreprises sont invitées à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence (et en particulier la chaîne d'approvisionnement) un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.
- 2009 :** Engagement du **Grenelle de l'Environnement** pour soutenir la responsabilité sociale des entreprises auprès des PME.
- 2010 :** **Publication de l'ISO 26000** sur la responsabilité sociale ; elle repose notamment sur une politique d'Achat durable

Comment introduire la RSE dans le cycle des Achats ?



Qu'est ce que c'est ?

Les achats durables sont un volet clé de la RSE

Les Achats Durables* c'est acheter en préservant « de manière équilibrée et pérenne l'intérêt environnemental, social et économique de l'ensemble des parties intéressées en servant la performance de l'organisme donneur d'ordres à court, moyen et long termes. Les Achats Durables intègrent les différents aspects du Développement Durable tout au long du cycle de vie des produits ou prestations Achetées »



La RSE

La **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)** est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire.

*définition AFNOR NF FD X 50-135 (Association Française de NORmalisation)

ADEME – Boîte à outils achats responsables

Pour quels avantages ?

... à court terme

- Diminution de mes consommations (augmentation de la durée de vie, baisse de la consommation d'énergie...)
- Meilleur suivi des défaillances potentielles de mes fournisseurs
- Valorisation de mon image auprès de mes clients
- Amélioration qualité et valeur ajoutée de mes produits
- Anticipation des évolutions réglementaires sur l'environnement

... à moyen et long terme

- Maximisation de mes chances de remporter des appels d'offres
- Sécurisation de mes relations fournisseurs
- Réduction du risque de litige
- Maîtrise du risque de défaillance fournisseur et sécurisation de mes approvisionnements
- Fédération de mes collaborateurs autour d'un projet d'entreprise commun

... confirmés par les récentes études :

- **Réduction des coûts** : équivaut à 0,05 % du chiffre d'affaires en sus des actions achats habituelles

Etude PWC/ECOVADIS : 'Value of Sustainable Procurement Practices' (2010)

- **Motivations** pour la mise en place d'une démarche Achats Durables :

- **Respect des normes** et réglementations : 77%
- **Attente des clients** : 57%
- Recherche d'un **coût global minimal** : 56%

Etude ECOVADIS pour l'ADEME : 'Enquête sur les pratiques Achats Durables' (2010)

- 39% des services achats ont des **objectifs en terme de responsabilité sociale et environnementale**

Etude AgileBuyer/HEC : 'Les priorités des Services Achats en 2011' (2011)

Avec quels outils ?

Les différentes étapes à suivre pour responsabiliser ses achats :

- 1 Identifier les volets prioritaires (Economique, Social, ou Environnemental) et définir le profil de mon Entreprise pour engager une démarche Achats Durables
- 2 Engager les actions, en cohérence avec mon positionnement
- 3 Identifier les familles d'achats prioritaires sur lesquelles lancer ces actions
- 4 Optimiser le process de qualification de mes fournisseurs
- 5 Choisir le meilleur couple fournisseur/produit pour mon besoin

Outils

SWOT
+
Positionnement

Politique achat
Durable

Priorisation des
familles

Checklist
fournisseurs

Impact Global

Pour une vue exhaustive des outils proposés et de la méthodologie à suivre, se reporter au module de sensibilisation sur le site www.ademe.fr

Attention aux idées reçues

Les achats durables coûtent plus chers

■ Acheter durable, c'est acheter des produits mieux conçus qui utilisent moins de matière, moins d'énergie, plus efficaces à l'utilisation...

Faux !

Ma société est de taille trop modeste pour être concernée

■ Les PME doivent aussi se lancer dans une politique d'achats durables par des actions simples et rentables

Faux !

Comment agir ?

Si des actions sont ponctuellement envisageables (réduire ma consommation de papier...), la démarche RSE doit être globale pour être efficace.

L'ensemble des étapes du cycle achats peut être impacté par la démarche et doit être initié en prenant en compte la RSE. Les actions achats durables peuvent concerner :

Le choix des fournisseurs : comment référencer des fournisseurs en cohérence avec mon engagement en faveur de la RSE ?

- En privilégiant des fournisseurs utilisant les normes ISO 14000, ISO 26000, ...
- En se référant à des organismes de certification officiels
- En privilégiant des fournisseurs ayant recours à des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)

Le choix des produits, que les achats soient directs (rentrant directement dans la composition du produit) ou indirects (achats liés au cycle d'exploitation) : comment référencer des produits les plus optimisés ?

- En inscrivant au cahier des charges la nécessité d'afficher des écolabels officiels (pour les produits qui y sont soumis): Ecolabel Français ou Européen, Ange Bleu, Cygne Blanc...
- En achetant des produits dont la composition respecte le règlement REACH

Les dépenses d'investissement : comment de bonnes pratiques achats peuvent-elles influencer sur la consommation de fonctionnement de ma propre entreprise ?

- En intégrant les achats à la rédaction de cahiers des charges (bâtiments HQE, certificats verts délivrés par le système européen EECs garantissant l'origine renouvelable de l'électricité....)

ACHATS DURABLES

Acheter durable et économiser, c'est possible !

*Document de sensibilisation aux achats durables.
Pour plus d'informations sur les techniques, les outils proposés et de la méthodologie à suivre, se reporter au module de sensibilisation disponible sur le site www.ademe.fr*